

Master class « Labellisation Cibles Couleurs »

Thème : labellisation « Cibles Couleurs ».

Dates : le jeudi 21 mars 2024.

Lieu : à distance (visioconférence).

Frais pédagogiques : le montant des frais pour l'ensemble de la formation est fixé à 24,00 € (règlement à l'ordre de la FFTir à envoyer par chèque lors de l'inscription).

Programme prévisionnel :

- jeudi 21 mars 2024 de 18 h 00 à 20 h 00 : proposition théorique d'une définition + création d'un outil d'évaluation (travail en petits groupes),.

Le programme de la formation se déroulera à distance (visioconférence).

Le thème abordé concernera la labellisation « Cibles Couleurs ».

Matériel requis : ordinateur pour la visioconférence.

Critères de sélection : 12 places sont ouvertes au niveau national (selon l'ordre d'arrivée des dossiers possédant les prérequis).

Prérequis : le Brevet fédéral d'initiateur est exigible à l'inscription, cette formation faisant partie du dispositif de formation continue des initiateurs. Toutefois, il existe une possibilité d'accès pour les stagiaires initiateurs en cours de formation sur la saison 2023-2024 (joindre une attestation signée par le Responsable formation de ligue – RFL).

Date limite d'inscription : 21 février 2024.

Formateur : France SOUCHON.